Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 022-212203806-20260918-202632-DE

MAIRIE DE TRÉVRON

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE du 11/09/2026

Commune de Trévron

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le onze septembre à dix-huit heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence du Maire Mr FRERE François

Date de convocation : le 07/09/2026 avec PJ

Absent(s) excusé(s): **SILARD C, SERINET G, MICHONNET JL, LEDANOIS P**
Absent: VOIR LISTE TABLEAU DE PRESENCE
Secrétaire de séance (élu) : Bruno SERINET
Heure : 18h05
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 9
Procuration 4

Délibération n°2026-32
Vote repas des ainés et invite/animation

Exposé des motifs
Monsieur le 3ème adjoint :

- Il a été convenu comme chaque année l'organisation d'un repas des aînés pour favoriser la convivialité et le lien social
- Il est proposé qu'il soit gratuit pour les aînés de 65 ans et plus (au 31 décembre 2026)
- Les conseillers municipaux et les agents communaux seront conviés gratuitement,
- Le repas pour les accompagnants sera payant, fixé à **35.50 €** par participant.
- Trois propositions de menus ont été présentées pour avis

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 022-212203806-20260918-202632-DE

- Le prestataire d'animation a été validé pour un montant de **560 €** .

Proposition de menus pour le repas des aînés 2026 voté en commission menu 1

Propositions de menus

Choix	Tarif (€)	Description
1	35,50	Menu standard : plat principal, accompagnement, dessert, boisson incluse.
2	36,90	Menu premium : entrée, plat principal, accompagnement, dessert, boisson.
3	37,90	Menu gastronomique : entrée, plat principal, accompagnement, fromage, dessert, boisson.

Décision du Conseil Municipal

Après délibération

- Décide que le repas des aînés sera gratuit pour les personnes de 65 ans (au 31 décembre de l'année civile en cours).
- Approuver le montant de 35,50 €(accompagnateurs).
- Approuve la gratuité de 65 ans et plus, les agents et les élus.
- Validation de la prestation d'animation 560 €.

POUR	15	ABSTENTION		CONTRE		NE PREND PAS PART	

LE SECRETAIRE

LE MAIRE

le 18 09 2026

MAIRIE DE TREVRON Côtes-d'Armor

BRUNO SERINET

François FRERE